LE TRACTATUS DE DIVERSIS MATERIIS PREDICABILIBUS D'ÉTIENNE DE BOURBON DEUXIÈME PARTIE : DE DONO PIETATIS

ÉTUDE ET ÉDITION

PAR

DENISE OGILVIE-DAVID

INTRODUCTION

Dans notre introduction à l'édition du second livre, De dono pietatis, du Tractatus de diversis materiis predicabilibus d'Étienne de Bourbon, nous avons surtout développé quelques conclusions sur l'analyse et la classification des exempla auxquelles nous sommes parvenue à la suite de l'observation du contenu et de l'agencement de ce livre, de l'étude des sources et de la forme des exempla.

A la suite de l'édition du texte, nous donnons une analyse de chaque exemplum, l'identification de sa source, et l'indication éventuelle de son utilisation dans des recueils antérieurs.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉSENTATION

Le Tractatus de diversis materiis predicabilibus est l'œuvre d'un prédicateur général dominicain, qui fut en même temps, dès 1235, inquisiteur. C'est au terme d'une vie de prédications et de voyages que, s'étant retiré au couvent des frères Prêcheurs de Lyon, il rédigea ce traité. L'ouvrage, organisé selon les dons du Saint-Esprit, devait comporter sept livres. Étienne de Bourbon mourut avant d'avoir écrit les deux derniers, en 1261.



CHAPITRE PREMIER

LE DON DE PIÉTÉ : THÉOLOGIE ET DÉVOTION

Le don de piété comporte sept tituli : De verbo Dei, De consideratione misericordie Dei, De incarnationis Christi consideratione, De passione Christi, De effectu passionis et virtute Crucis, De beata Maria, De operibus misericordie. Au cours de ces sept tituli, Étienne de Bourbon recense les nouvelles formes de la sensibilité religieuse de son temps, en même temps qu'il s'en fait le défenseur et le propagateur.

- 1. « Rationes » et « auctoritates ». Tout au long des exposés théologiques (rationes) soutenus par les citations de saint Augustin et saint Bernard principalement (auctoritates), ce sont les figures du Christ, du Christ enfant comme du Christ souffrant, celles de la Vierge et des Saints qui sont présentées à la dévotion des fidèles. Cette dévotion est empreinte de compassion, de confiance, d'espoir dans le pardon des péchés. Elle est centrée sur le repentir, condition de la confession et de la pénitence.
- 2. « Exempla » : dévotion et conduites. A ces attitudes religieuses proposées et défendues dans les rationes, font pendant tout un système de conduites illustrées par les exempla : dans le titulus sur le Verbe de Dieu, c'est essentiellement sur l'efficacité de l'assistance aux sermons qu'insistent les exempla; l'exposé sur les effets de la Croix et de la Passion donne lieu à de très nombreux exempla sur la vertu du signe de croix, de la croisade et du pèlerinage; ceux du titulus consacré à la Vierge recommandent les fêtes, prières, jeûnes et rites qui constituent les gestes collectifs de la dévotion à Marie.

On observe ainsi une étroite correspondance entre les exempla et les rationes : celles-ci fondant théologiquement les conduites recommandées par ceux-là.

CHAPITRE II

LES SOURCES DES « EXEMPLA »

Après trente ans de mission et de prédication qui l'ont conduit dans les villes et les bourgades d'un territoire qui recouvre presque les limites linguistiques du francoprovençal, langue qui devait être sa langue maternelle, Étienne de Bourbon, dans son couvent de Lyon, revient aux livres pour rédiger son traité : la plupart des exempla sont de source savante. Plusieurs exemples nous le prouvent; il a les Vies des Pères sous les yeux : plusieurs récits témoi-

gnent, par la correspondance des termes employés avec ceux de la source, qu'Étienne de Bourbon travaillait à résumer des textes directement après leur lecture. Mais de nombreuses imprécisions, des textes synthétiques où l'on reconnaît l'influence de plusieurs sources montrent qu'il s'agissait bien souvent de souvenirs de lecture. De toute façon la part de sources écrites est très

importante.

Sur les 204 exempla des cinq premiers tituli, 140 portent l'indication d'une source écrite: 37 proviennent de vies de saints, 31 des Vies des Pères, 29 de chroniques diverses (Historia tripartita, ecclesiastica, scolastica, transmarina, antiochena, Gesta Francorum, etc.). 41 exempla ne mentionnent aucune source: ils s'avèrent le plus souvent provenir d'une source savante écrite. 23 exempla mentionnent une transmission orale. Ces exempla peuvent être de source savante, c'est-à-dire provenir du monde des clercs et en décrire les préoccupations, souvent en changeant le décor et les personnages d'exempla plus anciens de sources écrites, ou provenir d'un fonds narratif populaire. Par ailleurs, des exempla de sources écrites semblent parfois faire référence à ce même fonds narratif.

CHAPITRE III

REMARQUES SUR LA CLASSIFICATION DES « EXEMPLA »

Ces observations nous incitent à remettre en cause la classification des exempla par source, proposée par Welter, la « source » ne rendant pas toujours

compte de l'origine du récit ni de sa forme.

Par ailleurs, vérifiant tout au long du Tractatus, œuvre savante, les remarques faites par le chanoine Delaruelle sur l'anthropocentrisme de la « religion populaire » et son unique souci du salut, nous avons pensé pouvoir considérer que l'exemplum, récit destiné à prouver au chrétien l'efficacité de certaines conduites dans sa quête du salut, offrait des ressemblances avec certaines fonctions du schéma proppien du conte merveilleux. Le chrétien, exilé de la présence de Dieu et aspirant à la retrouver entreprend une quête; dans cette quête, s'il se soumet à la bonne observance des règles que lui dicte l'Église, celle-ci le dote de gestes et de conduites efficaces pour venir à bout des épreuves que lui oppose le diable, au terme desquelles il obtient le salut. Ainsi énoncé tel qu'il se présente dans le Tractatus d'Étienne de Bourbon, l'aventure du chrétien ressemble à celle du héros quêteur et l'exemplum à certaines des épreuves qu'il traverse.

Cette hypothèse semble offrir la possibilité de classer les exempla selon les formes des fonctions avec lesquelles ils présentent une analogie, classification qui rend mieux compte du contenu des exempla que la classification par

les sources.

DEUXIÈME PARTIE

ÉDITION

Nous avons étudié la tradition du texte et établi un classement des manuscrits. Trois seulement offrent une version complète du *Tractatus*: ce traité très touffu a fourni matière à d'autres plus maniables, qui l'ont très vite remplacé. Il a été peu diffusé sous sa forme primitive: plusieurs manuscrits n'en transmettent qu'un ou deux livres, d'autres en abrègent résolument le texte.

Parmi les copies complètes nous avons choisi comme manuscrit de base pour l'édition le ms. lat. 15970 de la Bibliothèque nationale de Paris, le plus ancien de la tradition du texte. De nombreuses corrections ont été apportées grâce aux deux autres manuscrits complets, le ms. lat. 14598 de la Bibliothèque nationale de Paris, du fonds de Saint-Victor, et le ms. Salem X 2 de la bibliothèque d'Heidelberg. Ces deux manuscrits présentent des versions très voisines et semblent provenir du même scriptorium.

L'orthographe médiévale a été respectée. Dans l'intention de faciliter la lecture du texte, nous avons rétabli la distinction entre les u et v, i et j, et le j dans les mots comme *abjicio*. Nous avons remplacé le système de division du texte selon les sept premières lettres de l'alphabet (indiqué en note dans l'édition définitive) par une division en petites unités de dix à quinze lignes, qui sert de référence pour les index et l'analyse des exempla.

Nous avons édité les cinq premiers tituli du deuxième livre, délaissant les deux derniers consacrés à la Vierge et aux bonnes œuvres. La partie éditée représente environ 60 % du deuxième livre. En tête du texte, nous donnons une table analytique où sont résumés les rationes, les exempla bibliques et les exempla, et indiquées les citations (bibliques et d'autorités), afin de donner le plan le plus précis de la composition du livre.

TROISIÈME PARTIE

SOURCES ET PARALLÈLES DES « EXEMPLA »

Nous donnons une analyse de chaque exemplum, dans l'ordre du texte, suivie de l'identification de la source et de l'indication d'une ou plusieurs utilisations de l'exemplum dans des recueils antérieurs, avec un commentaire si nécessaire. La traduction française d'un texte parallèle peut aussi être indiquée.

ANNEXES

Table des citations bibliques. — Index des incipit d'exempla. — Index des sources indiquées dans les exempla. — Index des personnages.